

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 885

46 - Lot

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Gourdon

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES FOURS ET DES MOULINS DU CAUSSE DE MARTEL.

Objet : faire connaître le petit patrimoine local que les associations dec chacune des 4 communes restaurent, protègent, sauvegardent sur le Causse de Martel (communes de Cressensac-Hopital Saint-Jean-Sarrazac, Cuzance, la Chapelle Auzac, Gignac);promouvoir : organiser des manifestations pour faire connaître au plus grand nombre la richesse de ce patrimoine (par exemple randonnées à la journée ou sur deux jours (60km de chemins) visites commentées, voire théâtralisées...)recueillir des fonds pour informer en publiant une brochure, des dépliants, des tables de lecture, des panneaux etc...

Siège social : Mairie, rue des 3 Evêques, 46600 Gignac.

Date de la déclaration : 4 octobre 2023.